

# Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18663 - 72ÈME ANNÉE

**Conférence du PCR sur 71e anniversaire de l'abolition du statut colonial : discours du secrétaire général du PCR -1-**

## **19 mars 1946 : La Réunion dans un grand mouvement de décolonisation**



Julie Pontalba, membre du Comité pour un 19 mars célébré et Maurice Gironcel, secrétaire général du PCR.

Deux intervenants ont pris la parole dimanche 19 mars lors de la conférence du PCR célébrant le 71e anniversaire de l'abolition du statut colonial. Julie Pontalba a fait un plaidoyer pour un 19 mars célébré. Puis Maurice Gironcel, secrétaire général du Parti communiste réunionnais a présenté l'analyse du bilan de ces 71 dernières années, et des perspectives. De cette analyse découle une ligne : appeler les Réunionnais à se rassembler pour obtenir la responsabilité de décider pour les affaires qui les concernent. Dans la première partie de son discours, le secrétaire général du PCR est revenu sur les conditions qui ont fait qu'à La Réunion, les communistes et les progressistes ont demandé la décolonisation par l'intégration et l'égalité des droits avec le peuple de France plutôt que l'indépendance.



Rassemblement progressiste dans le Jardin de l'Etat dans les années 1940.

Cette conférence de ce matin a comme thème principal la « loi du 19 mars 1946, abolissant le statut colonial ». 71 ans après, nous ne sommes plus les seuls à dire que le cadre actuel n'est plus adapté.

Au lendemain de la seconde guerre mondiale, l'ordre politique mondial est complètement bouleversé. Le début du démantèlement des empires coloniaux pousse les pays d'Afrique, d'Asie et du Moyen-Orient à revendiquer leur indépendance.

Après la guerre 1939-1945, durant laquelle de nombreux Réunionnais ont laissé leur vie, La Réunion était dans une situation de misère sociale effroyable.

Le taux de mortalité infantile était un des plus importants des pays du monde.

Le taux moyen de l'espérance de vie n'atteignait pas 50 ans.

### La position des communistes et progressistes

À cette époque, La Réunion est aussi une colonie. Quel a été le positionnement politique des communistes et des autres progressistes de notre pays ? Le moment était venu, pour eux aussi, d'inscrire La Réunion dans ce grand mouvement de décolonisation.

En concordance avec nos camarades guadeloupéens, guyanais, martiniquais, le choix politique est, à ce moment-là, l'intégration à la France.

Les conséquences de la guerre sont désastreuses pour les colonies. Les responsables communistes et progressistes réunionnais, martiniquais, guadeloupéens et guyanais revendiquent l'égalité pour permettre à leur peuple de sortir de cette grande misère morale et sociale.

Il fallait exiger du pouvoir colonial l'extension de toutes les lois sociales obtenues par la lutte en France.

Ce choix est aussi la conséquence d'un régime colonial français prônant l'assimilation. À La Réunion, cette tendance est amplifiée par son peuplement, issu d'Europe, de la France, d'Afrique, d'Asie, de l'Inde, des Côtes du Mozambique, de Madagascar et des Comores. Ceci explique que la revendication sociale, en partie, l'a emporté sur l'affirmation identitaire. Cet héritage colonial nous a fait faire le choix de l'égalité avec le colonisateur plutôt que l'indépendance.

### Les termes de la loi

Cela a abouti à la loi du 19 mars 1946, portée par Raymond Vergès, Léon de Lépervanche, Aimé Césaire, Léopold Bissol, Gaston Monerville.

Nous célébrons aujourd'hui le 71<sup>e</sup> anniversaire de cette loi, comme l'a rappelé Julie. Cette loi, votée à l'unanimité à l'Assemblée Nationale française, a mis fin officiellement au statut de colonie de La Réunion et lui a ouvert l'ère de l'égalité en proclamant le droit à l'égalité des droits sociaux pour les Réunionnais — comme pour les Martiniquais, Guadeloupéens et Guyanais — avec ceux de la France.

Nous pouvons rappeler les termes de cette loi, qui comportait trois articles, dont voici la teneur :

#### Article 1

**Les colonies de la Guadeloupe, de la Martinique, de la Réunion et de la Guyane française sont érigées en départements français.**

#### Article 2

**Les lois et décrets actuellement en vigueur dans la France métropolitaine et qui ne sont pas encore appliquées à ces colonies feront, avant le 1<sup>er</sup> janvier 1947, l'objet de décrets d'application à ces nouveaux départements.**

#### Article 3

**Dès la promulgation de la présente loi, les lois nouvelles applicables à la métropole le seront dans ces départements, sur mention expresse insérées aux textes.**

Le choix de nos prédécesseurs était juste. La misère était telle dans nos pays qu'il fallait y mettre un terme le plus rapidement possible. Dès le début, cette loi a apporté des fruits et a contribué à améliorer le sort de nos populations : sur le plan de la santé, du logement, des infrastructures, de l'éducation, notamment. Et cela grâce aux luttes menées par les Réunionnaises et Réunionnais. Des luttes menées notamment par les communistes réunionnais.

*(à suivre)*

Edito

# Des milliers de milliards de dollars pour 2000 personnes, des millions pour des dizaines de millions de victimes du changement climatique

**L**a revue Forbes a publié le classement des milliardaires. 2043 personnes se partagent 7670 milliards de dollars. En France, les 49 privilégiés qui ont un patrimoine supérieur à un milliard de dollars « pèsent » 245 milliards de dollars. Pour cette classe ultra-minoritaire en nombre, la crise est une bénédiction. Les milliardaires ont vu leur richesse croître de 18 % dans le monde, et de 21 % en France.

Hier, deux informations ont rappelé l'impact de la crise environnementale causée par le changement climatique. En Somalie, une organisation de l'ONU a prêté 22 millions de dollars pour éviter que plusieurs millions de personnes soient touchées par la famine. À Madagascar, les besoins chiffrés par le gouvernement pour relever le pays après le passage du cyclone Enawo s'élèvent à 50 millions de dollars. Cinq organisations du système de l'ONU ont débloqué 8,3 millions de dollars pour faire face à la situation.

Force est de constater que pour répondre à des besoins vitaux de millions de personnes, les organisations internationales se démènent pour obtenir des sommes dont l'unité de compte est le million de dollars. Pendant ce temps, 2043 personnes dans le monde ont accumulé un patrimoine qui se compte en milliards de dollars, une unité de compte 1000 fois plus importante.

Ces faits montrent des inégalités sans précédent. Elles relativisent également les gestes de solidarité des milliardaires. Que représentent en effet quelques millions de dollars quand le système en place leur permet d'avoir une fortune mille fois plus importante ?  
L'égalité dans le monde est un grand combat du 21<sup>e</sup> siècle.

**J.B.**

## Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés  
71<sup>e</sup> année  
Directeurs de publication :  
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud  
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau  
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland  
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX  
Rédaction  
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29  
E-mail : redaction@temoignages.re  
SITE web : www.temoignages.re  
Administration  
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23  
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re  
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re  
CPPAP : 0916Y92433

## Une figure de la Rivière des Galets s'en est allée

# Mamzèl Célia, « Zarboutan nout kiltir », nous a quittés

**Mamzèl Célia nous a quittés. Elle s'en est allée le lundi 20 mars dans l'après-midi, dans sa 98<sup>e</sup> année. Mme Célia Jéhu laissera un grand vide à la Rivière des Galets. Celle que tout le monde dans son village appelait avec respect « Mamzèl Célia » avait vu le jour en 1919 dans la commune de Saint-Leu.**



**Mamzèl Célia, une forte personnalité, bienveillante et solidaire.**

Ce respect, elle le suscitait à plusieurs titres, d'abord pour avoir été toute sa vie durant le "zarboutan" de sa famille, l'exemple et le repère pour sa fille, ses petits-enfants et arrière-petits-enfants, puis pour avoir soigné et soulagé beaucoup de monde grâce à ses connaissances des plantes et des massages, aussi pour avoir transmis son savoir aux enfants des écoles et des centres de loisirs. Respect enfin pour avoir été mise à l'honneur par la Maison des Civilisations et de l'Unité Réunionnaise (MCUR) comme « zarboutan nout kiltir ». Cela s'était passé en 2006, sous l'égide du Conseil Régional de Paul Vergès. A l'heure de sa disparition, la conjonction de ces deux vies réunionnaises est riche de symbole. C'est en effet Paul Vergès qui avait eu l'idée d'honorer les porteurs et porteuses du patrimoine réunionnais, des figures du maloya de 2004 et 2005 aux "tisaneuses" de 2006, par la suite au moringue et au bal tamoul...

Pour garder fort et chaleureux le souvenir de Mamzèl Célia, ne résistons pas au plaisir de citer quelques passages extraits d'un article de 2007 du journal « Choka Bleu », le journal du Collectif d'habitants de la Rivière des Galets. L'ar-

ticle raconte la cérémonie de la remise du titre « zarboutan nout kiltir » qui s'était déroulée dans la cour de sa petite case de la Rivière des Galets.

« Entourée de sa petite-fille Brigitte, de quelques amis et d'habitants du Collectif de la Rivière des Galets, Mamzèl Célia a écouté avec grande attention les différentes interventions, dont celle de Carpanin Mari-moutou, qui ne cachait pas son bonheur, dans ce cadre adapté, de vivre cet échange. Car échange il y a eu ! S'il a pu en effet mettre en valeur le savoir et les pratiques des "tisaneuses" réunionnaises, qui « plongent dans la longue histoire de l'île et la relie aux sociétés d'où nous sommes venus : Afrique, Asie, Europe, îles de l'océan Indien... », s'il a pu saluer le rôle social joué par les tisaneuses, soucieuses de soulager les maux de leurs semblables, « dans une relation de confiance et de solidarité », il a bien vite été "relayé" par une Mamzèl Célia en

super-forme, au regard pétillant et à la vivacité d'esprit étonnante, qui a illustré le propos du "professeur" par des exemples de sa propre vie, des recettes, des anecdotes, le tout ponctué de gestes expressifs et pleins d'humour ».

Mamzèl Célia connaissait tout le monde à la Rivière des Galets, elle était « une archive vivante pour les férus de généalogie ». Qu'elle repose en paix aux côtés des anciens eux aussi disparus. Que sa famille reçoive les sentiments très solidaires de notre Parti et de notre journal Témoignages.

(\* La cérémonie funéraire s'est tenue ce mardi 21 mars à 15 heures en l'église de la Rivière des Galets, suivie de l'inhumation au cimetière de la Possession.

**Alain Dreneau**



« Zarboutan nout kiltir 2006 », Mamzèl Célia avait reçu sa distinction dans la cour de sa petite case.

## Rapport de l'Organisation météorologique mondiale

# 2016 année la plus chaude : entrée en « territoire inconnu »

2015 avait battu tous les records de température, mais la crise est loin d'être terminée car il a fait encore plus chaud en 2016. C'est ce qui ressort du rapport de l'Organisation météorologique mondiale.

« Ce compte rendu confirme que l'année 2016 est la plus chaude jamais enregistrée : la hausse de la température par rapport à l'époque préindustrielle atteint, chose remarquable, 1,1 degré, soit 0,06 degré de plus que le record précédent établi en 2015 », a souligné le Secrétaire général de l'OMM, Petteri Taalas, dans un communiqué.

D'après l'OMM, les « phénomènes

extrêmes » sont « toujours d'actualité en 2017 », pire : « des études nouvellement publiées (...) donnent à penser que le réchauffement des océans pourrait être encore plus prononcé qu'on ne le croyait ».

Alors même que le puissant Nino de 2016 s'est dissipé, nous assistons aujourd'hui à d'autres bouleversements dans le monde que nous sommes bien en peine d'élucider : nous touchons ici aux limites de notre savoir scientifique concernant le climat et nous avançons maintenant en territoire inconnu », a souligné le directeur du Programme mondial de recherche sur le climat,

David Carlson.

Au moins trois fois à ce jour cet hiver, l'Arctique a connu l'équivalent polaire d'une vague de chaleur, selon l'OMM qui note que même au cœur de l'hiver arctique, il y a eu des jours où l'on était proche du dégel. D'après les conclusions des chercheurs, les changements observés dans l'Arctique et la fonte de la banquise entraînent, à plus grande échelle, une modification des régimes de circulation océanique et atmosphérique, ce qui se répercute sur les conditions météorologiques dans d'autres régions du monde.

## Route en mer : aucune décision avant une expertise technique et les élections

**Selon les promoteurs du chantier de la route en mer, l'ouverture d'une carrière à Bois-Blanc est indispensable à la poursuite du projet qui est bloqué entre La Grande Chaloupe et La Possession faute de matériaux. Si l'avis rendu peut permettre au préfet de prendre un arrêté en faveur de l'ouverture de la carrière, ce ne sera pas fait de sitôt. En effet, une expertise technique est demandée sur l'approvisionnement en matériaux du chantier. De plus, aucune décision ne sera prise avant l'élection présidentielle et les élections législatives, indique en substance un communiqué de la préfecture :**

« Ce lundi 21 mars 2017, la commission départementale de la nature

des paysages et des sites (CDNPS), en formation des carrières, présidée par le secrétaire général de la préfecture, a examiné 4 affaires.

L'une d'elles concernait l'examen de la demande d'autorisation d'exploiter une carrière à Ravine du trou - Bois blanc (commune de Saint-Leu) par la SCPR, pétitionnaire.

La commission a rendu un avis favorable par 10 voix contre 5 et 2 abstentions. Auparavant, la commission avait rejeté une demande de sursis à statuer par 9 voix contre 8.

Par ailleurs, la signature de l'arrêté d'autorisation suppose au préalable la modification du document local d'urbanisme (PLU) de la commune de Saint Leu, soit à l'initiative de celle-ci, soit par prise d'un arrêté

préfectoral portant projet d'intérêt général (PIG) et emportant cette modification.

Préalablement à une telle décision, un bilan d'approvisionnement global en matériaux du chantier de la nouvelle route du littoral (NRL) sera réalisé dans la deuxième quinzaine de juin, dans le cadre de la même commission.

Tous ces éléments ont été indiqués aux membres de la commission.

En conséquence, aucun arrêté ne sera pris avant l'analyse de ce complément d'information et avant l'issue de la période de réserve électorale qui commence le 24 mars et se termine le 18 juin. »

### In kozman pou la rout

### « Balon lé ron pou toulmoun »

Mi pans sa sé in kozman k'i pé rodone l'espou pou tout sak i vé réisir pou vréman. Sa i vé dir galman in match fotbal lé ékri kan la fini lo katrovin dis minite plis lo bann prolongasyon. Solman sa i vé pa dir alé lo né anlè é kroir ou i sava gagné par out bone shans aou. Pars tout projé pou réisir i fo ou i mète travaye dodan, kisoï l'uil lo koud, kisoï ankor out matyèr griz épi ou i pé group ansanm tout sak lé dakor avèk out projé. Donk si ou i fé sa, aköz ou i réisiré pa ? Si ou i fé sa, mèm si désèrtin i apèrsoi pa, pou kosa ou i réisiré pa ? A ! Kosa zot i di amoin la ? Pou zot i fo in tro bon l'idé, in l'idé zényal. Pé sfèr lé vré, mé nana z'idé zényal in pé partou é si ou i gingn mète sa an valè, aköz pa la réisite o bout. Alé ! Mi lès azot kass z'ot koko la dsi é ni artrouv pli d'van sipétadyé.

# Oté

## Akoz pa, La Rényon konm shans pou La Rényon ? In bon sant gravité pou la politik nout parti

*Matant Zélida la ékri Justin :*

*Mon shèr nové, mon spès salté, rouj de fon dovan l'éternité, éskiz mon pardon si zordi ankor mi takine aou épi out parti rouj de fon pars lé kant mèm zis, épi itil, fé romark désèrtin kan zot i fé in l'érèr. Arzout èk sa nou lé famiy kant mèm é rant famiy i fo ède inn a l'ot. Konm i di : in min i lav l'ot ! Donk ala sak moin nana pou dir a ou pou ou di partou. Sé tan isi la kanpagn pou zéléksyon prézidan la républik La Frans i bate son plin é toulmoun, d'aprè sak mi oi, épi mi antan, l'aprè shoizi in kandida. Lé bien vré sa ? Mé akoz bann rouj i shoizi pa z'ot kandida zot ? Akoz zot i fé konm de koi na poin zéléksyon prézidansyèl ? Soi lo sor La Frans i intèrès pa zot ! Soi zot i vèy la kok pou z'ète dann lo kan lo vinkèr ! Soi zot lé si tèlman an kriz ké zot i oz mèm pi bouz lo pti doi . Akoz pa shoizi inn an pami é pèrd sak na pou pèrd, ginyé sak nana pou ginyé. Tok ! Pran sa pou toi.*

*Justin la fé pou répons :*

*Mon vyé matant k'i koz touzour la boush rouvèr, moin té sir out manyèr avans la boush an vélour té pou dégiz in n'afèr. Pou kosa mi di sa ? Pars mi konpran bien out manyèr fèr sé pou ral anou dann trin l'asimilasyon. An dé mo ou i di anou : fé konm tout lé z'ot épi nou sar an parmi bann fransé san pour san pir ji. Poitan ou i koné bien ni manz pa makatia rasi konmsa.*

*Pètète va étone aou, mé dann tout z'éléksyon, é an tou tan, émèm kan napoin zéléksyon, ni pans an promyé La Rényon pars si ni rogard bien lé shoz : ni pé pa fé granshoz pou fé gingn bann fransé d'Frans in méyèr sor, mé ni pé fé kékshoz pou nout shé nou. Matant, vi koné bien bann gouvèrnman La Frans, gosh konm droite, l'amène anou an sharète shaviré é konm k'i di, sha shodé i krin lo fré.*

*Mé la pa sa solman : vi koné nou la ékri désèrtènn règ. An promyé ni vé konsèrv tout bann z'avantaz nou la fini par gingn avèk la lite é avèk lo tan. An dé : ni vé konpans nout poin fèb dsi l'ékonomi, l'édikasyon, l'anvironeman é pou sa ni domann in l'asanblé avèk lo pouvoir k'i fo pou fé sa é galman lo finans k'i fo. Donk nout poin vizé lé klèr. Rézilta : ni kont bann kandida i anons si zot lé dakor avèk nou... M'a dir aou, ni pran pa tout pou l'arzan kontan mé ni vé in baz dsi z'ot konsantman pou kontinyé la lite pou lo bann poin moin la mark an o la épi d'ot ankor. I pé pa di tout dann modékri la !*

*Konm moin la lir dann nout zournal ni domann La Rényon i dovien in shans pou La Réyon épi bann rényoné é sa i pé z'ète lo sant gravité la politik nout parti. Tok ! Pran sa pou ou !*

*Justin*